

**ALGERIE TELECOM**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER CENTRE**  
**COMPLEXE AISSAT IDIR 1<sup>er</sup> MAI, ALGER**  
**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT**  
**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 08/AT/DOT ALGER CENTRE/2025 (Relance)**

Un avis de consultation nationale est relancé pour « **Prestation d'entretien et de maintenance du réseau hydraulique de lutte contre l'incendie au niveau du COMPLEXE AISSAT IDIR** »

Le présent avis de consultation nationale s'adresse uniquement aux entreprises spécialisées dans le domaine de maintenance et entretien des réseaux et systèmes de lutte contre l'incendie, la codification du registre de commerce faisant foi.

Nb : Les offres dont les codifications ne sont pas conformes aux exigences du projet en question ne seront pas prises en compte.

Les entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnées du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**-ALGERIE TELECOM -**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER CENTRE**  
**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT / DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**  
**BLOC « C » / 6<sup>ème</sup> étage**  
**COMPLEXE AISSAT IDIR 1<sup>ER</sup> MAI, Alger**

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA**, d'un montant de **deux mille dinars algériens (2 000,00 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N° 0300 000 012-95 Agence BNA 00623 LARBI BEN M'HIDI.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Présentation des offres :**

- Le dossier administratif comprend l'original (format papier) plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la dénomination de l'opérateur économique (soumissionnaire), la référence et l'objet de la consultation nationale et la mention dossier administratif.
- L'offre technique comprend l'original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la dénomination de l'opérateur économique (soumissionnaire), la référence et l'objet de la consultation nationale et la mention offre technique.
- L'offre financière comprend l'original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la dénomination de l'opérateur économique (soumissionnaire), la référence et l'objet de la consultation nationale et la mention offre financière.

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER CENTRE**  
**COMPLEXE AISSAT IDIR 1<sup>er</sup> MAI, ALGER**  
**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT**  
**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**ALGERIE TELECOM**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER CENTRE**  
**CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 08/AT/DOT ALGER CENTRE/2025 (Relance)**

**Objet : Prestation d'entretien et de maintenance du réseau hydraulique de lutte contre l'incendie au niveau du COMPLEXE AISSAT IDIR**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web: [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.